



**2021 DAE 151** « Paris Boost Emploi » - Subvention (40.000 euros) et conventions avec 23 associations intervenant dans les quartiers populaires pour mise en œuvre du plan Paris Boost Emploi

## **PROJET DE DELIBERATION**

### **EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Le présent projet de délibération a pour objet l'octroi de subventions à 23 associations agissant pour l'emploi des habitants dans les quartiers populaires, dans le but d'amplifier et développer les actions en réponse à la crise économique.

Ces subventions viennent en complément des subventions proposées à hauteur de 266 000 € dans le cadre du volet Emploi de l'Appel à projets Politique de la Ville via lequel, conformément au Contrat de Ville, la Ville de Paris se mobilise pour sécuriser les parcours d'insertion, d'emploi et prévenir les situations de précarité.

Les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire actuelle touchent en effet de plein fouet les parisiens et notamment les populations fragiles résidant dans les quartiers populaires parisiens.

En novembre 2020, la Ville de Paris a lancé une nouvelle stratégie en faveur de l'emploi parisien, le plan « Paris Boost Emploi », pour amplifier notamment ses actions de soutien au tissu associatif et renforcer l'accompagnement individualisé du public le plus éloigné de l'emploi. C'est dans ce cadre que la Ville de Paris a décidé de renforcer son appui aux associations œuvrant pour l'emploi dans les quartiers populaires.

Le présent projet de délibération vise ainsi à attribuer 40 000 € à 23 associations, ayant déposé une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets Politique de la Ville, pour leur permettre de mener plus efficacement leurs projets d'accompagnement vers l'emploi des habitants des quartiers populaires.

Ces projets associatifs ont été sélectionnés en étroite liaison avec les équipes de développement local et après consultation des Mairies d'arrondissement, dans le souci de privilégier les nouveaux projets de petites structures ancrées localement et qui agissent en complément des interventions du Service Public de l'Emploi, ou les associations bien établies localement et proposant une action structurante pour le quartier, parmi lesquelles celles qui ont été particulièrement actives pendant le confinement.

Les associations retenues sont : Accompagnement Global Contre L'Exclusion (ADAGE), l'Association Générale des Familles des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements, Association Jeunesse Éducation, l'Association pour l'Insertion des Jeunes (APIJ), CABEMPLOI Conseil Coaching Employabilité, Activ'Action, Crescendo, Femmes Initiatives, Le Garage Numérique, L'Esprit du vent, Meltingcoop, Positive Planet France, Réussir Paris 18, Salle Saint Bruno, Association Initiatives Rencontres et Solidarité 10<sup>e</sup> (Aires 10), Basket Paris 14, Collectif Café Culture Cuisine (Collectif 4C), Créaquartier, Dixlesic And Co, L'Ile Aux Langues, Parcours Le Monde Idf, Science Technologie Art Recherche (STAR), Système C.

Une convention précisant les conditions d'utilisation de la subvention sera signée avec les associations : Activ'Action, Basket Paris 14, Collectif Café Culture Cuisine (Collectif 4C), Créaquartier, Dixlesic And Co, L'Ile aux Langues, Parcours Le Monde Idf, Science Technologie Art Recherche (STAR), Système C, CABEMPLOI Conseil Coaching Employabilité, Le Garage Numérique, Meltingcoop, Positive Planet France, Réussir Paris 18, Association Initiatives Rencontres et Solidarité 10<sup>e</sup> (Aires 10), Accompagnement Global Contre L'Exclusion (ADAGE), Femmes Initiatives. Ces conventions sont jointes à la présente délibération.

Pour les autres associations, la modification est intégrée dans leurs conventions, et via deux avenants pour les associations Crescendo et Association Jeunesse Éducation.

Il vous est donc proposé d'attribuer ces subventions pour un montant total de 40.000 euros.

Tel est l'objet du présent projet de délibération.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris